



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 1^{er} décembre 2014**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 1^{er} décembre 2014 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

Absents excusés : M. BARDOUIL, M. LE LAY, Mme HUGO-TRANZER.

Absent : M. DESCAMPS.

Secrétaire de séance : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 novembre 2014.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter un point VI concernant la Vidéoprotection.

I- DECISIONS MODIFICATRICES DE CREDIT.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de régulariser les dernières dépenses de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les rectifications suivantes :

□ Article 60621 :	- 700 €
□ Article 6713 :	+ 700 €
□ Article 60621 :	- 650 €
□ Article 275 :	+ 650 €

II- SYNDICAT D'ELECTRICITE : PERCEPTION TAXE COMMUNALE SUR CONSOMMATION ELECTRICITE.

Monsieur le Maire informe qu'un courrier du 19/11/2014 a été reçu nous informant d'un reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité pour les 2 premiers trimestres 2014 et s'élevant à 8 418,48 €.

Les communes de moins de 2 000 habitants doivent désormais délibérer, de façon concordante avec le syndicat, pour l'autoriser à reverser la taxe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

III- PLU : CONSTITUTION D'UNE COMMISSION URBANISME.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature afin de constituer une Commission Urbanisme. Après concertation, 7 personnes volontaires se présentent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide la constitution de cette Commission Urbanisme qui sera représentée par M. Baert, M. Chantepie, M. Coubriche, Mme. Gombert, M. Lebecq, M. Lecomte et M. Pierrat.

IV- PLU : ELABORATION.

Monsieur le Maire rappelle que la commune se lance dans l'élaboration du PLU.

D'ici un an, le projet de zonage du PLU devrait être élaboré. La totalité du projet, quant à elle, devrait s'achever en janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de prendre une délibération afin de démarrer officiellement la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de définir ses objectifs ainsi que la concertation au public pendant toute la durée des études jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration du PLU.

V- ENFOUISSEMENT DES LIGNES.

Monsieur le Maire rappelle que 2 délibérations ont déjà été prises pour les rues Paul Bagnard et du Poteau. Il s'agissait d'une estimation des coûts.

L'enfouissement des lignes devant se faire dans les trottoirs sans endommager les chaussées qui sont correctes. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2015.

Il convient de reprendre une délibération au vu des devis d'un bureau d'étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le montant des travaux pour la rue Paul Bagnard à 184 691,55 € HT et pour la rue du Poteau à 172 383,80 € HT, soit un montant total de travaux s'élevant à 357 075,35 € HT.

VI- VIDEOPROTECTION.

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été faite par la société Visio Concept sur l'ensemble des villages de la Communauté de Communes. A savoir, les réseaux EDF ont été étudiés et il a été envisagé les meilleurs techniques pour chacun des villages. Monsieur le Maire et la police seront seuls et sur réquisition à pouvoir visionner les images enregistrées. Chaque commune aura sa propre capacité d'enregistrement, soit par wifi, fibre optique...

L'ensemble du projet sur la Communauté de Communes est constitué de 66 caméras stratégiques et de 6 caméras tactiques, soit 72 caméras au total.

Pour Hérouville, il s'agirait de 4 caméras stratégiques pour visualiser les plaques aux entrées et sorties de la ville et 1 caméra tactique, toutes munies d'infrarouge.

Le coût est de 60 000 € mais serait subventionné à hauteur de 80 %, soit à charge de la commune 12 000 €. La Communauté de Communes prendrait l'intégralité des frais restant en charge des communes à condition que toutes les communes adhèrent à ce projet.

VII- QUESTIONS DIVERSES.


- 1) **ARS (Agence Régionale de Santé) :** Résultat sanitaire : eau propre à la consommation.
- 2) **Colis des anciens :** Distribution courant décembre 2014.
- 3) **Spectacle de Noël :** Samedi 6 décembre 2014.
- 4) **Salon de l'artisanat :** Dimanche 7 décembre 2014.
- 5) **Vœux du Maire :** Samedi 17 janvier 2015 à 11h00. Les hérouvillois sont conviés à cette cérémonie.
- 6) **Loto :** Samedi 6 février 2015.
- 7) **Repas des anciens :** Dimanche 7 février 2015.
- 8) **Site internet :** Le nouveau site internet est en service depuis le 16 novembre 2014. Des nouveautés comme les comptes rendus des conseils municipaux, le cadastre...sont désormais en ligne.
- 9) **Téléthon :** Vendredi 5 décembre 2014.
- 10) **CAVS :** Le Président du CAVS a adressé un courrier de remerciement pour le bon déroulement de la fête cantonale du 14 septembre 2014. Tout c'est très bien passé, le beau temps était là, l'exposition sur le château a attiré beaucoup de monde. Suite à la modification des cantons, l'appellation de la fête sera « Fête de la vallée du Sausseron » et non plus « Fête cantonale ».
- 11) **Petite enfance :** Le démarrage des travaux de la crèche d'Ennery devraient commencer d'ici fin décembre 2014. Capacité d'accueil 30 places. Le cahier des charges pour l'exploitation de la crèche est en cours de constitution. L'ouverture est prévue en septembre 2016.
Les subventions pour les rythmes scolaires commencent à être versées.
- 12) **Date de conseil janvier 2015 :** Le 1^{er} conseil municipal de l'année 2015 se tiendra le lundi 12 janvier 2015.

- 13) Affaire Hérouville/Studio IX :** Monsieur Lagrenade a rédigé un mémoire. L'affaire suit son cours.
- 14) Communauté de Communes :** Le périmètre de la Communauté de Communes devrait s'étendre avec les communes d'Auvers-sur-Oise, Butry et Valmondois. Le 15 décembre 2014 la décision sera prise par le Préfet. Ce regroupement sera effectif le 1^{er} janvier 2016.
- 15) Droit des sols :** Désengagement de l'Etat prévu par la loi ALUR pour le 1^{er} juillet 2015. Le PNR devait prendre sous sa responsabilité la délivrance des permis de construire mais suite au sondage réalisé auprès des communes, seulement certaines voulaient adhérer au principe.
Au final, l'instruction des permis de construire sera gérée par la Communauté de Communes.
- 16) PNR :** Le PNR subventionnerait la restauration des mares. Il est envisagé de demander au PNR des conseils quant au nettoyage de ces mares.
- 17) Mairie :** La mairie sera fermée le vendredi 26 décembre 2014 et le vendredi 2 janvier 2015.

Monsieur le Maire souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 30 Mn.

**Le Maire,
Eric BAERT,**

The image shows the official seal of the Mairie d'Hérouville (Val-d'Oise). The seal is circular and contains the text 'MAIRIE D'HEROUVILLE' at the top and '95300 (VAL-D'OISE)' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a star, and a figure. A signature in black ink is written over the seal.